



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

**Communiqué de presse FSU12  
18 mars 2020**

**Dispositif d'accueil et de garde des enfants des personnels des établissements de santé**

Le lundi 16 mars, jour de la fermeture de tous les établissements scolaires, aura vu la mise en place du dispositif d'accueil et de garde des enfants des personnels des établissements de santé, dispositif évoqué par le Président de la république lors de ses deux interventions. La FSU12, adhère à ce service et le soutient. Il est indispensable de rendre disponibles les soignants et les soignantes engagés dans la lutte contre l'épidémie de Coronavirus.

De nombreux enseignants et enseignantes de notre département se sont portés volontaires et participent activement et quotidiennement à sa mise en œuvre au côté des agents et agentes des collectivités territoriales, eux et elles aussi mobilisés. Face aux risques de contamination réels encourus, ils, elles font la preuve de leur civisme, de leur engagement, leur générosité au service de l'intérêt collectif, ceux aussi de toute la profession.

Cependant, nous voulons dénoncer ici les conditions dans lesquelles le plus souvent ces personnels s'acquittent de cette mission. Face aux risques particuliers de contaminations auxquels ce dispositif les expose et dans un environnement favorable à la propagation du virus, ils, elles ne disposent d'aucune protection hormis de savon et « des gestes barrière » : ni gel hydroalcoolique, ni masque, ni gants, ni assurance d'une désinfection quotidienne des locaux. Ceci n'est pas acceptable, ni pour les personnels engagés, ni pour les enfants accueillis.

Nous demandons donc aux pouvoirs publics, garants de la santé et de la sécurité des personnels des services publics, de remédier rapidement à cette situation et de mettre en œuvre les dispositifs de protection qu'ils doivent à leurs agents.